

Objet : enquête publique relative à une demande d'autorisation de construire un parc photovoltaïque sur les communes des Omergues, siège principal , au lieu-dit « Défends du bon Péou », et de Revest du Bion, siège secondaire.

Monsieur le commissaire,

Par cette lettre je voudrais vous transmettre mes observations concernant le projet cité en Objet.

Toutes les sociétés impliquées dans le marché des énergies renouvelables nous vendent les projets d'installation de PV dans des espaces naturels comme incontournables et bénéfiques pour les populations locales.

Or les habitant.es, dans le cas concret des Omergues ne pourront pas bénéficier de cette énergie, le raccordement sera sans doute à Limans et ensuite acheminée encore bien plus loin. Ceci entraînant des grosses pertes en plus.

La société SUN'R compte exploiter le site des Omergues pendant combien d'années ? Existera t-elle encore s'il faudra démanteler un jour le site. Par contre la commune existera toujours et se trouvera face à un problème à prendre en compte dès aujourd'hui. Qu'advient-il en cas de faillite de toutes ces entreprises ?

Les sociétés énergétiques s'engouffrent dans un marché juteux dont les bénéficiaires profitent très très peu à la population locale, or le grand nombre de projets détruira pour longtemps l'environnement proche.

Les Omergues n'est pas le seul projet, mais il s'y dessine une multitude dans la Montagne de Lure. Ce qui laisse craindre un mitage complet.

Un autre aspect concerne la quasi privatisation de terres communales pour longtemps.

De plus en plus de personnes cherchent à s'installer hors cadre des villes comme tout le monde constate. Beaucoup de personnes jeunes cherchent à recréer une vie en liaison avec la nature et à inventer d'autres sources de revenus moins destructrices.

Les différents rapports entre autre de la MRAE émettent des avis très négatifs. Malheureusement le recours aux dérogations ne protégera pas cet espace naturel des Omergues de la destruction pour longtemps. Alors que tout le monde sait que les espaces naturels sont nécessaires pour le maintien de la biodiversité, même s'ils ne sont pas « productifs » en terme d'argent. Il est insensé de raser des arbres pour sauver la planète, alors qu'on nous apprend qu'ils sont des puits de carbone surtout en vieillissants. S'il faut mettre des PV, alors mettons les sur des espaces déjà anthropisés, des toitures comme le recommande la DDT04.

Il n'est pas étonnant si beaucoup de personnes ne croient plus à une multitude d'organismes créés à l'origine pour renforcer la démocratie face à des appétits financiers, alors qu'on ne tient pas du tout compte de leurs avis émis.

Une autre observation concernant les enquêtes :

Très souvent la population n'est pas en mesure d'y répondre. Pour accéder aux informations il faut investir beaucoup de temps, et ne sont pas nombreux et nombreuses celles et ceux qui ont la possibilité de le faire.

Pour décoder les descriptions des projets en plus du temps, il faut connaître un langage bien particulier que beaucoup des habitant.es ne maîtrisent pas. Ceci profite aux entreprises qui n'hésitent pas à rajouter de l'opacité à l'information.

De plus le débat public est quasi inexistant pour que les habitant.es puissent se forger une opinion.

En vue de toutes mes réflexions sur les projets d'installations photovoltaïques et en particulier celui des Omergues, je vous prie Monsieur le commissaire, de tenir compte de mon avis défavorable.

Veuillez agréer, Monsieur le commissaire, l'expression de mes salutations sincères.

Karola Kolbe, habitante de Limans